

# $\frac{\text{AVIS DE CONCOURS}}{\text{LOT N}^{\circ}2}$

La Banque Nationale Agricole annonce l'ouverture d'un concours externe (lot n°2), pour le recrutement de deux cent quarante et un candidats (241), destiné à répondre aux besoins de son siège et de son réseau conformément aux profils décrits ci-après :

## I. Profils et nombre de postes ouverts :

#### 1. Réseau

	GUICHETIER CENTRALISA- TEUR	GUICHETIER PAYEUR	CHARGE DE CLIENTELE	CHARGE AGRICOLE	AGENT POLYVALENT	TOTAL
Zone de BEJA	0	4	2	1	2	9
Zone de BIZERTE	1	3	0	1	0	5
Zone de GABES	2	1	0	0	0	3
Zone de GAFSA	1	4	2	0	0	7
Zone de JENDOUBA	0	2	0	0	0	2
Zone de KAIROUAN	2	3	0	0	2	7
Zone de KASSERINE	0	2	2	2	5	11
Zone du KEF	1	1	0	1	0	3
Zone de MEDENINE	4	2	3	0	2	11
Zone de MONASTIR	1	2	2	2	0	7
Zone de NABEUL	3	5	1	0	0	9
Zone de SFAX	3	7	4	0	3	17
Zone de SILIANA	1	1	2	1	0	5
Zone de SOUSSE	3	4	3	0	0	10
Zone de TUNIS	9	14	8	0	8	39
TOTAL	31	55	29	8	22	145
Diplôme Exigé	LICENCE	BAC ACCOMPLI	MASTER	TECHNICIEN AGRICOLE	LICENCE	
Spécialité	Management, Comptabilité, Finance, Marketing, Commerce, Administration des Affaires.	TOUT TYPE DE BAC	Management, Comptabilité, Finance, Marketing, Commerce	Licence en Agronomie, Licence en Agriculture	Management, Comptabilité, Finance, Marketing, Commerce, Administration des Affaires.	

# 2. Services Centraux (Lieu de Travail : TUNIS)

PÔLE	RECRUTEMENT PREVU	REFERENCE DU POSTE	NOMBRE	PROFIL	
DIRECTION CENTRALE	10	DCAI 01	4	Réviseurs Comptable : Diplôme en Révision Comptable ou Master en Comptabilité.	
AUDIT ET INSPECTION (DCAI)	10	DCAI 02	6	Master en Management, Comptabilité, Finance, Marketing, Commerce ou Techniques de Banque.	
DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DE LA RESPONSABILITE SOCIETALE (DCRS)	1	DCRS 01	1	Master en Communication ou Marketing Digital.	
DIRECTION CENTRALE DU CONTRÔLE PERMANENT ET	7	DCCPC 01	6	Master en Management, Comptabilité, Finance, Marketing, Commerce ou Techniques de Banque.	
DE LA CONFORMITE (DCCPC)		DCCPC 02	1	Licence en Droit Privé, Public.	
	8	PC 01	1	Master en Assurance.	
		PC 02	1	Master en Marketing Digital.	
PÔLE COMMERCIAL (PC)		PC 03	1	Master en Gestion de la Relation Client.	
		PC 04	1	Master en Communication.	
		PC 05	4	Master Business Analyst ou un Master en Business Management spécialité Finance.	
	17	PR 01	3	Licence en Droit Privé, Public.	
PÔLE RISQUE (PR)		PR 02	10	Master en Management, Comptabilité, Finance Marketing, Commerce ou Techniques de Banque.	
		PR 03	2	Ingénieur en Statistique ayant un Diplôme National d'Ingénieur en Statistique et Analyse de l'Information ou un Diplôme National d'Ingénieur en Modélisation pour l'Industrie et Service spécialité Finance et Actuariat.	
		PR 04	2	Master Business Analyst ou un Master en Business Management spécialité Finance.	
PÔLE OPERATIONS ET	17	POSC 01	16	Master en Management, Comptabilité, Finance, Marketing, Commerce ou Techniques de Banque.	
SERVICES CLIENTS (POSC)		POSC 02	1	Master en Comptabilité.	
		PFCPP 01	1	Licence en Droit Privé.	
		PFCPP 02	1	Licence en Comptabilité.	
PÔLE FINANCES, COMPTABILITE ET PILOTAGE		PFCPP 03	2	Licence en Management, Comptabilité, Finance, Marketing, Commerce, Administration des Affaires.	
DE LA PERFORMANCE (PFCPP)	13	PFCPP 04	4	Master en Management, Comptabilité, Finance, Marketing, Commerce ou Techniques de Banque.	
		PFCPP 05	1	Master en Statistiques.	
		PFCPP 06	3	Master en Comptabilité.	
		PFCPP 07	1	Master Business Analyst ou un Master en Business Management spécialité Finance.	
	Г 18	PRS 01	1	Master en Management, Comptabilité, Finance Marketing, Commerce ou Techniques de Banque.	
		PRS 02	1	Master en Gestion d'Archives.	
PÔLE RESSOURCES ET		PRS 03	1	Master en Droit.	
SUPPORT (PRS)		PRS 04	2	Licence en Comptabilité.	
		PRS 05	4	Licence en Ressources Humaines.	
		PRS 06	2	Master en Comptabilité.	
		PRS 07	7	Licence en Droit Privé, Public.	
PÔLE ORGANISATION ET SYSTÈME D'INFORMATION (POSI)	5	POSI 01	5	Master en Management, Comptabilité, Finance, Marketing, Commerce ou Techniques de Banque.	
TOTAL	96		96		

#### II. Conditions de participation au concours :

#### 1. Conditions générales

Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- Etre âgé de 40 ans au plus à la date de clôture de l'inscription en ligne ;
- Etre titulaire du diplôme exigé dans la spécialité prévue dans le tableau ci-dessus ;

NB: Les diplômes étrangers ou délivrés par les institutions d'enseignement privés ne sont acceptés que s'ils sont accompagnés d'une copie certifiée conforme à l'original de la décision d'équivalence décernée par les services concernés du Ministère de l'Enseignement Supérieur;

### III. Etapes du concours :

Le candidat ne peut postuler qu'à un seul poste sous peine de rejet de sa candidature.

## 1. Inscription en ligne:

Le candidat répondant aux conditions de participation au concours et souhaitant postuler à l'un des postes susvisés, doit obligatoirement s'inscrire sur le site web de la Banque Nationale Agricole : <a href="https://www.bna.tn">www.bna.tn</a> et <a href="https://www.bna.tn">mybnah24.bna.tn</a> via la rubrique recrutement à partir du 08/08/2024 jusqu'au 29/08/2024 à minuit. Passée cette date, aucune inscription ne peut être effectuée.

Les données introduites par le candidat, lors de l'inscription en ligne, doivent être exactes sous peine de rejet de sa candidature. Aucune modification ne peut être effectuée par le candidat après validation de son inscription en ligne.

Le candidat doit consulter sa messagerie électronique pour vérifier que son inscription a été acceptée.

Date d'ouverture de l'inscription en ligne : le 08/08/2024 Date de clôture de l'inscription en ligne : le 29/08/2024 à minuit

#### 2. Présélection

Les candidats seront présélectionnés sur la base de leurs scores individuels obtenus lors de l'inscription en ligne et qui sont calculés selon le barème suivant :

- L'âge: l'âge limite des candidats ne doit pas dépasser les 40 ans ;
- L'expérience professionnelle n'est pas exigée ;
- La movenne du cursus académique est calculée sur la base de :
  - **✓** Pour les candidats postulant avec le baccalauréat
    - La moyenne générale du baccalauréat pondérée à 100%.
  - **✓** Pour les candidats postulant avec une licence
    - La moyenne générale du baccalauréat pondérée à : 40%;
    - Les moyennes des trois (03) dernières années d'études pondérée à : 60 %.
  - **✓** Pour les candidats postulant avec un master
    - La moyenne générale du baccalauréat pondérée à : 40%;
    - Les moyennes des trois (03) dernières années d'études (la moyenne de l'année de l'obtention de la licence, la moyenne du Master 1 et celle du Master 2) pondérées à :
      60 %.
  - ✓ Pour les candidats postulant avec <u>le titre d'un ingénieur</u>
    - La moyenne générale du baccalauréat pondérée à : 40%;
    - Les moyennes des trois (03) dernières années d'études pondérée à : 60 %.

Pour chaque poste, les candidats seront classés par ordre en fonction de leurs scores individuels. Les 30 premiers candidats selon le classement généré par la plateforme seront invités à envoyer leurs dossiers physiques de candidature pour le dépouillement. Seuls les dix (10) premiers candidats dont les dossiers sont conformes parmi la liste des trente (30) dossiers dépouillés seront invités à passer les épreuves écrites.

En cas d'égalité des scores individuels, les candidats ex-aequo seront partagés en privilégiant le plus âgé.

#### 3. Constitution et étude des dossiers

#### 3.1 Constitution des dossiers

Les candidats présélectionnés et dont la liste est validée par la commission de recrutement, seront invités automatiquement par message électronique (sms et e-mail) à envoyer leurs dossiers de candidature, au nom de « Monsieur le Directeur Général de la BNA », par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : « BANQUE NATIONALE AGRICOLE, Avenue Mohamed V - 1002 – Tunis », le cachet de la poste faisant foi. L'enveloppe extérieure doit comporter obligatoirement la mention « A NE PAS OUVRIR CONCOURS EXTERNE LOT N°2, en mentionnant le libellé du poste auquel le candidat postule » (exemple : poste chargé agricole).

Le dossier de candidature à envoyer doit obligatoirement inclure les pièces suivantes :

- > Une copie du formulaire d'inscription en ligne ;
- > Une copie de la Carte d'Identité Nationale ;
- ➤ Un bulletin n°3 datant de trois (3) mois au plus, à la date de clôture de l'inscription en ligne ou, le cas échéant, le reçu attestant le dépôt d'une demande à cet effet ;
- Des copies certifiées conformes à l'original du Diplôme du Baccalauréat et du relevé des notes ;
- ➤ Des copies certifiées conformes à l'original des relevés des notes des trois (03) dernières années d'étude y compris la moyenne du Projet de Fin d'Etudes ou Mémoire de Fin d'Etudes ;
- ➤ Une copie certifiée conforme à l'original du Diplôme de Fin d'Etude ou de l'attestation du diplôme ou de l'attestation de réussite le cas échéant ;
- Les diplômes étrangers ou délivrés par les institutions d'enseignement privé doivent être accompagnés d'une copie certifiée conforme à l'original de la décision d'équivalence décernée par les services concernés du Ministère de l'Enseignement Supérieur;

#### 3.2 Etude des dossiers

Est rejeté tout dossier de candidature :

- Ne comportant pas les documents exigés pour le poste auquel le candidat a postulé ;
- Ne mentionnant pas sur l'enveloppe externe le libellé du poste ;
- Comportant une candidature à plus qu'un poste parmi les postes ouverts ;
- Parvenue après la date limite de l'envoi des dossiers de candidature (le cachet de la poste faisant foi);
- Adressé à la Banque Nationale Agricole par dépôt direct au bureau d'ordre (Siège et agences).

Les candidats présélectionnés dont les dossiers de candidature ont été acceptés, seront invités par messagerie électronique (sms et e-mail) précisant la date, le lieu et l'heure de déroulement des épreuves écrites.

La liste des dix (10) premiers candidats ayant réussi les épreuves écrites et retenus pour passer l'épreuve orale sera publiée sur le site web de la Banque Nationale Agricole <u>www.bna.tn</u> et <u>mybnah24.bna.tn</u> via la rubrique recrutement.

Dans un délai ne dépassant pas cinq (05) jours calendaires à compter de la date de publication de la liste précitée, les candidats non retenus pour l'épreuve orale peuvent adresser leurs réclamations sur les résultats de l'épreuve écrite et ce, par courrier électronique adressé à l'adresse suivante : recrutement 1 @bna.tn .

#### 4. Déroulement de l'épreuve orale :

Les candidats retenus à concourir sont convoqués par message électronique (sms et e-mail) qui fixent la date des épreuves orales d'admission.

Les épreuves orales se dérouleront au **Centre de Formation de la Banque Nationale Agricole sis au 29 Rue Hasdrubal 1001 – Tunis-.** 

Seuls les candidats ayant obtenu **une moyenne générale** égale ou supérieure à 10/20 peuvent être déclarés admis et ce, dans la limite des postes à pourvoir. Ils seront classés par ordre de mérite et, en cas d'égalité, par ordre d'âge décroissant.

#### La moyenne générale sera calculée comme suit :

- ➤ Une première moyenne M1, celle du dossier de présélection qui sera pondérée à 30%;
- ➤ Une deuxième moyenne M2, celle de l'examen écrit qui sera pondérée à 30% ;
- > Une troisième moyenne, celle de l'examen oral qui sera pondérée à 40% calculée comme suit :
  - ✓ Une note de 0 à 10 points attribuée sur la culture générale ;
  - ✓ Une note de 0 à 10 points attribuée sur la communication, la présentation et l'expression ;
  - ✓ Une note de 0 à 20 points attribuée sur les aspects techniques inhérents au profil demandé.

## Moyenne Générale = M1 + M2 + M3

#### IV. Proclamation des résultats et admission définitive

La liste des candidats admis, classés par ordre de mérite, sera publiée sur le site web de la Banque Nationale Agricole.

Aucun candidat ne sera déclaré définitivement admis qu'après avoir passé une visite médicale par le médecin de la Banque et avoir été déclaré apte à l'exercice des fonctions qui lui seront attribuées.

Le candidat déclaré inapte sera remplacé par le premier sur la liste complémentaire établie à cet effet. La liste des candidats définitivement admis sera publiée sur le site web de la Banque Nationale Agricole et les candidats seront convoqués par message électronique (sms et e-mail) qui fixeront la date de prise de leurs fonctions.

Le candidat déclaré définitivement admis et qui refuse le poste auquel il a postulé ou qui ne se présente pas dans un délai de 5 jours ouvrable à compter de la réception du message électronique d'admission, perdra le bénéfice d'admission et sera remplacé par le premier candidat sur la liste complémentaire précitée.